

# Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



P5. Portrait  
**Les abeilles  
sauvages,  
libres et  
diverses**

P8. Thématique  
**Le loup est là :  
on fait quoi ?**

**JUIN 2022**



## P4 - Saison



- > Plantons des haies !
- > Les herbes de la Saint-Jean
- > Les abeilles sauvages, libres et diverses

## P6 - Initiatives

- > Gare des possibles
- > Photographier le Parc
- > Bénévoles en chemin

## P7 - Décryptage

Remonter à la source de nos ressources en eau.

## P8 - Thématique

Le loup est là : on fait quoi ?



« Le délaissé, ce n'est pas le négatif, c'est la biodiversité. On est humain parce qu'on partage un territoire avec des plantes et des animaux. »

## P12 - Rencontre

Un biotope local

## P13 - Pratique

5 bonnes raisons de lutter contre la bétonisation

## P14 - Escapade

Meymac et ses alentours

## P16 - Ludique !

Mon Parc : tout un programme !



Canis Lupus Lupus.

Édito

# Autrement dit, le loup !

« Loin de toute polémique, notre institution a donc un rôle important d'accompagnement de nos éleveurs, d'information auprès du public et de coordination de l'ensemble des acteurs. »

Il est présent sur notre territoire, le doute n'est plus permis. La multiplication des observations et des prédatons qui lui sont imputables en est la preuve. Ainsi, depuis plusieurs mois, son irruption dans notre quotidien a été la source de nombreuses discussions et de débats souvent passionnés. Aux conséquences économiques supportées par les exploitations agricoles confrontées aux prédatons, vient s'ajouter le traumatisme psychologique vécu par les éleveurs.

Le Parc a pleinement conscience des difficultés liées à son arrivée sur son territoire, d'autant que c'est une espèce protégée et que, de fait, cela exclut certaines mesures radicales. Loin de toute polémique, notre institution a donc un rôle important d'accompagnement de nos éleveurs, d'information auprès du public et de coordination de l'ensemble des acteurs.

Le Parc est un relais local pour tous les professionnels du secteur. Notre volonté est de les informer et de les accompagner au mieux pour l'obtention de financements de l'État ou de l'Europe. Ces fonds ont pour objectif la mise en œuvre de mesures concrètes pour protéger les troupeaux (dispositifs de protection et d'effarouchement, acquisition et formation des chiens de troupeaux, moyens humains complémentaires...).

Parce que nous sommes tous concernés, le dossier du présent journal est dédié à cet animal qui occupe une bonne place dans notre imaginaire collectif, même s'il avait disparu de nos campagnes depuis un siècle ! Plus légèrement, l'été est là ! L'accueil de la Maison du Parc a rouvert ses portes\*, et le programme d'animations concocté par les équipes va vous proposer des sorties découvertes inédites sur les thèmes du ciel étoilé, de la forêt, des plantes, de la biodiversité... De balades en veillées, ces moments privilégiés vous enchanteront !

\* Horaires et période d'ouverture de la Maison du Parc :  
Ouverture du 10 mai au 1<sup>er</sup> octobre 2022  
Du 10 mai au 31 mai : (du mardi au samedi) 9h-12h30 / 13h30-17h  
Du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin et du 05 septembre au 1<sup>er</sup> octobre : (du mardi au samedi) 9h-12h30 / 13h30 -18h  
Du 1<sup>er</sup> juillet au 04 septembre : (du lundi au dimanche) 9h-12h30 / 13h30-18h



Philippe Brugère, Maire de Meymac  
Président du PNR de Millevaches en Limousin

## Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin  
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin  
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc  
Réalisation : Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Natacha Margotteau (journalisme), Hélène Richard (illustration), Emilie Lordemus (maquette)  
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional  
Photo de couverture : Tierfotoagentur - M. Zindl  
Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-la-Perche, www.fabregueimprimeur.fr  
Tirage : 20 000 exemplaires, imprimés sur papier  
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876







Photo : PNR

## Plantons des haies !

Brise-vent, amélioration locale des conditions météo, limite de propriété, structure du paysage, définition de chemin, amélioration du sol, zones refuges pour la biodiversité auxiliaire de nos productions agricoles... Nous parlons bien ici des haies, de leurs nombreux usages et fonctions !

Celles-ci peuvent également être sources de production : fourrage complémentaire pour les animaux ou encore bois de chauffage. Depuis 2021, le Parc s'est engagé dans le programme « Plantons des haies en Nouvelle-Aquitaine » et accompagne des chantiers participatifs chez des agriculteurs en partenariat avec la LPO et le Pays Monts et Barrages. Cette année, le Parc suit cinq nouveaux projets, du diagnostic au montage du dossier jusqu'à la plantation. Si vous êtes intéressé en tant qu'agriculteur ou en tant que bénévole pour participer aux chantiers, vous pouvez contacter Élodie Haaz.

Contact Parc : Élodie Haaz 06 31 85 12 05 - e.haaz@pnr-millevaches.fr



Arnica montana  
Arnica des montagnes  
Illustration V. Plessey

## Les herbes de la Saint-Jean

Depuis des âges immémoriaux, la position du soleil dans le ciel a servi de repère temporel, donnant naissance à de multiples calendriers solaires, dont l'actuel calendrier Grégorien.

Sur ce dernier, les événements astronomiques majeurs, tels les solstices et équinoxes, à forte charge symbolique, ont été retenus par l'Église pour vouer un culte aux figures marquantes du récit biblique (et ainsi concurrencer les rites païens ayant cours alors). Il en va ainsi de la Saint Jean-Baptiste, qui intervient trois jours après le solstice d'été et honore le prophète annonciateur de la venue du Messie sur Terre.

Partiellement intégrée aux rites populaires, la célébration religieuse n'a cependant pas occulté les pratiques coutumières, toutes consacrées au feu et à la force d'un soleil à son apogée. Ainsi, les achillée, armoise, sylène, digitale, arnica ou autres herbes de la Saint-Jean, ramassées fleuries le 24 juin, emplies de force solaire, composeront-elles un bouquet qui, porté par une femme, sautera le feu le soir venu et sera « passé » sept fois par elle au-dessus de la flamme. Il rejoindra ensuite le cantou, où il sera accroché et protégera la maisonnée.



Sphecodes albilabris | Grand Sphécode



Halictus rubicundus | Halicte pattes-rouges

photos : C. Reymonet

## Portrait

# Les abeilles sauvages, libres et diverses

De toutes les couleurs et de toutes les tailles, il existe 1 000 espèces d'abeilles en France ! Beaucoup plus que ce que l'on pourrait imaginer ! Les abeilles sont en effet un groupe mixte et varié, qui rassemble six grandes familles. Leur point commun : un régime alimentaire à base de pollen à l'état de larve. Hormis cela, d'une espèce à une autre, leur apparence et leur mode de vie peuvent être très différents. Si certaines s'affairent à butiner dès le début du printemps sur les premières fleurs, d'autres sont beaucoup plus tardives et ne volent qu'à partir de septembre. Un tel agenda nous invite à entrevoir la diversité des exigences, besoins et services de ce groupe méconnu. Par chance, elles n'ont pas toutes les mêmes préférences, ni toutes la même sélectivité d'ailleurs ! Certaines espèces ne dérogent jamais à leur partenariat avec une espèce floristique bien précise, tandis que d'autres sont plus éclectiques. Côté nidification, la plupart des espèces d'abeilles sont solitaires. Mais certaines, aux comportements sociaux, partagent un même nid voire forment une colonie autour d'une reine. On se doute qu'un nid occupé par toute une colonie ne ressemblera pas à celui destiné à accueillir la progéniture d'une seule abeille solitaire. C'est encore un domaine où les abeilles font dans la diversité. Certaines se contentent d'aménager des cavités préexistantes tandis que d'autres les creusent elles-mêmes. Des espèces ont des mœurs encore différentes et pondent dans le nid d'espèces hôtes plutôt que d'en fabriquer un et là encore, il existe des exigences dans le choix du nid ! L'immense diversité de ce groupe d'insectes est à la hauteur de leur rôle inestimable dans le fonctionnement des écosystèmes. Si l'on attribue souvent le service rendu par la pollinisation à la seule Abeille domestique, en réalité le mérite revient en grande partie aux pollinisatrices sauvages, discrètes et méconnues. Le Parc se lance dans un projet pour combler ce déficit de reconnaissance et soutenir l'accomplissement de leurs rôles : rendez-vous sur le site internet du Parc.

La taille d'une abeille peut varier de

3 mm à 3 cm



Leur diversité est remarquable ! Quelques exemples :



Elles ne fabriquent pas de miel



Elles ne vivent pas dans des ruches



Période d'activité :

mi-mars > fin septembre



## Que fait le Parc ?

Le PNR est engagé depuis fin 2021 dans le programme européen Life Wild Bees (abeille sauvage). Ce projet s'inscrit dans le cadre des deux plans nationaux sur les insectes pollinisateurs et leur déclinaison régionale. Piloté par le PNR Périgord-Limousin, il regroupe les cinq Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine, accompagnés par l'Office pour la protection des insectes et de leur environnement (Opie), l'unité mixte de recherche Biogéco et par l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (ARB NA). Les objectifs : améliorer les connaissances sur les abeilles sauvages, recréer un maillage dense d'habitats favorables, transmettre aux professionnels et citoyens les bonnes pratiques pour leur préservation et structurer la filière « Végétal Local ».





Eymoutiers

## Gare des possibles

L'ancienne gare de tramway d'Eymoutiers a de beaux jours devant elle.

La mairie mène un projet de rénovation de cette architecture typique du début XX<sup>ème</sup> et unique sur la commune, avec son toit « à la Mansart » et son œil de bœuf. La première étape est la restauration de l'enveloppe extérieure : ardoises, maçonnerie à la chaux et menuiseries à l'identique réalisées par des entreprises locales. Vous pouvez contribuer à la collecte de dons pour participer à la mise en valeur de ce patrimoine bâti et culturel. Ce mode de transport performant et

durable transporta deux millions de voyageurs jusqu'à la veille de la seconde Guerre Mondiale, en parcourant de ses quatre lignes les bourgs alentours jusqu'à Limoges. « Notre envie est de rendre ce projet citoyen : que les habitants puissent donner leurs idées sur le devenir du bâtiment, ouvrir des possibles sur l'utilisation des deux niveaux », précise Juliana Colin, conseillère municipale. Le Parc s'est d'ores et déjà engagé dans ce projet dans le cadre de son programme de Valorisation du Patrimoine Bâti financé par la Région Nouvelle-Aquitaine. En fin de collecte, le Parc pourra également abonder au titre de la convention avec la Fondation du Patrimoine.

Collecte de dons par la Fondation du Patrimoine via le site internet de la mairie : <https://www.mairie-eymoutiers.fr>  
Appel à idées dans une boîte à l'accueil de la mairie d'Eymoutiers ou sur l'adresse mail : [mairie-eymoutiers@wanadoo.fr](mailto:mairie-eymoutiers@wanadoo.fr)

## Photographier le Parc

L'Observatoire photographique participatif (OPP) du paysage continue son chemin sur les territoires de Creuse et de Haute-Vienne.

En parallèle, dans le cadre du programme d'animation grand public, il propose le 10 août une balade photographique autour de l'histoire du paysage de Bugeat. L'occasion pour les intéressés de bénéficier d'une présentation de l'OPP et des points de vue sélectionnés mais aussi d'une formation auprès d'un professionnel sur le suivi photographique.

À l'automne, les photographies les plus parlantes de Claude Belime (photographe du projet) et des cartes postales anciennes seront sélectionnées pour réaliser une exposition « avant-après » itinérante sur les communes du territoire. Photographes amateurs, n'hésitez pas à contacter le Parc pour rejoindre ces prises de vue participatives et alimenter le suivi du paysage dans le temps....

Contact : Florence Leplé 06 77 83 90 53 / [f.leple@pnr-millevalches.fr](mailto:f.leple@pnr-millevalches.fr)  
[opp-paysage.pnr-millevalches.fr/](http://opp-paysage.pnr-millevalches.fr/)

## Bénévoles en chemin

L'été donne envie de s'aventurer sur les sentiers qui sillonnent le Parc. Le GR 440 et autres chemins de petite randonnée, propriétés de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), sont entretenus et balisés toute l'année par les bénévoles des comités départementaux de la FFRP et des clubs de marche affiliés. Formés par leur association, équipés de cisailles et pots de peinture, ils dégagent les chemins, en ouvrent d'anciens et marquent les itinéraires sur les arbres ou piquets. « Quand on croise sur un sentier des gens qui nous disent leur plaisir à randonner ici, on est fier d'avoir contribué à faire découvrir notre territoire », confie Marie-Lise Boissonneau, élue au Comité Départemental Corrèze de la FFRP. Alors si vous aimez la marche et faire partager la beauté de notre nature, n'hésitez pas à joindre l'utile à l'agréable en devenant bénévole à votre tour !



## Remonter à la source de nos ressources en eau

Le Parc est connu pour ses « mille sources » (7000 en fait ! dont celles de la Creuse, la Corrèze, la Vienne et la Vézère) et son dense maillage de cours d'eau, mais aussi ses zones humides. Pourtant, à l'été 2019, des sources et des ruisseaux étaient à sec,

et depuis, les alertes sécheresses se multiplient dès le printemps. Afin d'anticiper les changements, le Parc et ses partenaires portent des suivis sur la ressource en eau et son évolution, mais se penchent également sur les actions liées à ses usages, que ce soit pour les collectivités, les citoyens ou les entreprises. État des lieux et pistes pour préserver notre or bleu !

### D'OU VIENT L'EAU ?



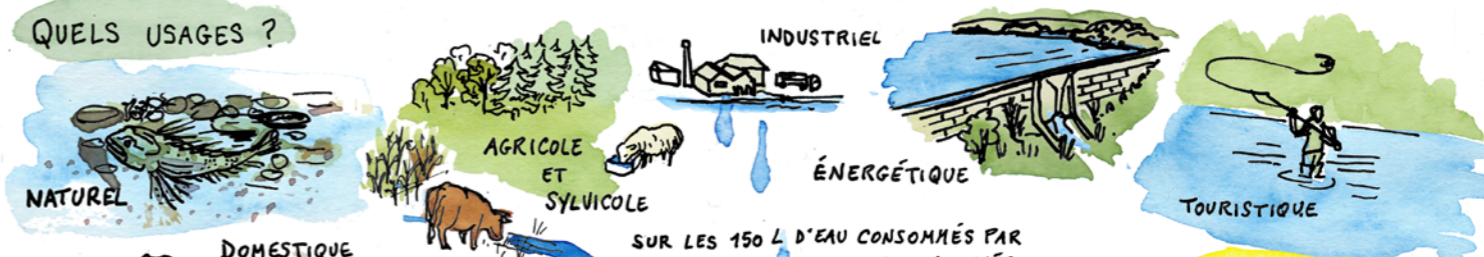
### Décryptage

LES SOURCES NE JAILLISSENT PAS DE NULLE PART ! ELLES SONT ALIMENTÉES PAR LA PLUIE. LA MAJEURE PARTIE DES PRÉCIPITATIONS RUISSELLE VERS LES FLEUVES, UNE PETITE PARTIE S'INFILTRÉ DANS LE TERRAIN GRANITIQUE OÙ IL Y A DE NOMBREUX CAPTAGES, MAIS SUR DES NAPPES DE FAIBLE CAPACITÉ.

Depuis 1960, en été :  
↓ des pluies + ↓ de 20 à 60% des débits  
+ ↑ des besoins & usages = ?

LE PARC N'EST PAS UN CHÂTEAU D'EAU ! PLUTÔT UNE ÉPONGE, GRÂCE À SES ZONES HUMIDES, COMME LES TOURBIÈRES, QUI RESTITUENT L'EAU EN CAS DE SÉCHÉRESSE, L'ABSORBENT EN CAS DE PLUIES. ELLES REPRÉSENTENT 3,4 % DE LA SURFACE DU PARC (0,2% DU TERRITOIRE NATIONAL)

### QUELS USAGES ?



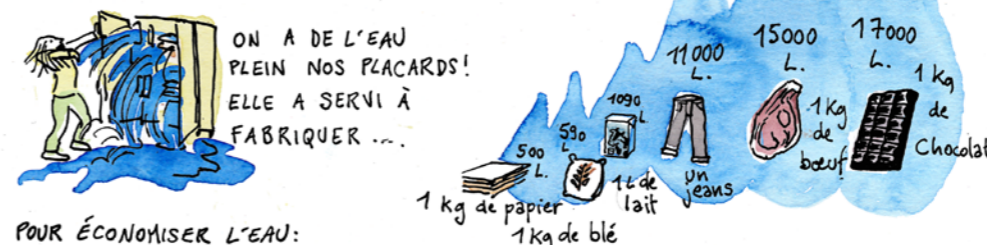
DOMESTIQUE  
150 L/personne / jour + 50 L/pers./jour en usages collectifs  
dont seulement 7 L pour boire et cuisiner !

SUR LES 150 L D'EAU CONSOMMÉS PAR UNE PERSONNE EN UNE JOURNÉE, 143 N'ONT PAS BESOIN D'ÊTRE POTABLES...  
LE PNR PROPOSE DES ACHATS GROUPEÉS DE CUVES POUR RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE.

À partir de 2026, la compétence "eau potable" passera des communes aux communautés de communes, avec une possible modification des tarifs...

### LES CONSOMMATIONS INDIRECTES = LES CONNAÎTRE POUR LES RÉDUIRE !

LA MAJEURE PARTIE DE L'EAU UTILISÉE EST QUASI INVISIBLE :  
TOUS LES PRODUITS QUE NOUS UTILISONS ONT CONSOMMÉ OU POLLUÉ DE L'EAU, EN QUANTITÉS BIEN PLUS IMPORTANTES QUE NOTRE CONSOMMATION DOMESTIQUE : 4800 L/PERSONNE/JOUR !



POUR ÉCONOMISER L'EAU :  
- CHOISIR DES ALIMENTS LOCAUX, PEU TRANSFORMÉS, EN VRAC  
- ÉVITER LE GASTILLAGE ALIMENTAIRE, ACHETER D'OCCASION, RÉPARER...  
L'EAU EST UN BIEN COMMUN QUI NOUS PLACE EN SITUATION D'INTERDÉPENDANCE. POUR GUIDER LES CHOIX INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, LE PNR PRÉCONISE DES SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE.

un café = 132 L = 2 douches !  
VA T'ON CONSIDÉRER UNE "EMPREINTE EAU" À L'IMAGE DE "L'EMPREINTE CARBONE" ?





Photo : Guillaume Roudier

# Le loup est là : on fait quoi ?

Prise de vue en date du 20/04/2022 à 10h 17 issue d'un piège photo installé sur la Montagne limousine...

Thématique

Après avoir fait disparaître le loup de France dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les humains ont construit leurs vies sans lui. Le retour du loup pose la question inédite de la cohabitation avec cette espèce dorénavant protégée. Il s'agit de veiller à la protection d'une espèce tout en maintenant les activités humaines.

Officiellement de retour en 1992 en France, dans les Alpes du Sud, le loup a mis près de trente ans à être détecté sur le territoire du PNR de Millevaches par l'Office français de la biodiversité (OFB). Celui-ci est l'instance habilitée à réaliser les constats de dommages, coordonner le suivi des indices et les expertiser. L'OFB enregistre début décembre 2021 la présence du loup en Haute-Vienne (Champagnac-la-Rivière) à partir d'une observation visuelle. « Une première depuis plus d'un siècle », précise la Préfecture en charge de la communication, mais « pas surprenante ». Le loup passe la porte du Parc par la Corrèze, à Meyrignac-l'Eglise le 9 décembre 2021. La première prédation attribuable au loup est constatée le 15 décembre à Chavanac. « La première étape est de déterminer s'il y a eu prédation, puis si celle-ci est le fait du loup », indique Jessica Hureau, chargée de mission grands prédateurs au Parc. Contrairement au chien divagant, le loup attaque pour manger : « une morsure au cou, éventuellement une deuxième sur le flanc ou le gigot si la proie a tenté de s'échapper. Ce qui distingue la prédation du loup c'est la puissance de la morsure que l'on constate par des os et/ou les voies respiratoires broyées. » Concernant la situation du loup en Limousin, la principale hypothèse est celle d'un individu solitaire. Le recueil d'indices permettra de préciser cette présence : « Plus on a d'indices, plus on va en apprendre sur l'animal, partager et

se préparer. » Les pièges photos progressivement installés sur le territoire servent notamment de dispositifs de détection, en plus d'une application (à tester via le QRCode en fin d'article) pour centraliser les témoignages et les récoltes d'indices. Tout habitant du Parc est un observateur potentiel, une sentinelle pour signaler un indice !

## Trouver des solutions collectives

La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité anticiper la réflexion et l'action par la création d'une mission de coordination confiée localement au PNR. Depuis l'été 2021, Jessica Hureau intervient comme relais entre habitants, usagers et services de l'État sur les grands prédateurs (chiens errants, loups). Sa mission : rassembler tout le monde en créant et coordonnant un réseau d'acteurs locaux. « L'important est de réussir à se parler, quelles que soient nos opinions, sinon on ne pourra pas avancer. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre le loup mais de partager les connaissances et compétences de chacun pour identifier les difficultés, les besoins, trouver des solutions collectives pour agir. » Répondre à l'échelle d'un territoire, de façon cohérente, est un enjeu majeur ! Des réunions de réseau et des commissions thématiques sont organisées pour mener des actions et prendre des mesures de protection adaptées, à partir de « ce que font les autres, ailleurs, sans écarter des expérimentations propres aux singularités de notre situation territoriale. » Jessica a aussi un rôle d'accompagnement administratif sur les dossiers d'aides et techniques auprès des éleveurs. « Je suis là pour apporter des informations factuelles afin d'aider les éleveurs à faire des choix, en compréhension avec la logique-loup. »



Photo : N. Margotteau



Photo : N. Margotteau

## Portrait : Vincent Jacquinet

## Relais local pour chiens de protection

Vincent Jacquinet s'est installé à l'été 2017 près de Saint-Yrieix-Le-Déjalat en élevage de brebis. Son troupeau compte aujourd'hui 320 mères. « C'est quand je me suis formé au chien de conduite avec l'ACUCT 19\* que j'ai entendu parler des chiens de protection. » En 2019, il subit une prédation non attribuée au loup mais à la suite de laquelle il se pose des questions sur la protection de son troupeau et l'arrivée probable de loup(s) à court terme. Se forme alors au sein de l'ACUCT 19 un groupe de travail autour du chien de protection, auquel il participe. Le groupe se rapproche de l'Idèle (Institut de l'élevage) et Vincent y suit la formation pour devenir relais local pour les chiens de protection. « Mon troupeau a subi trois attaques reconnues par l'OFB depuis décembre 2021. Le loup est là, il ne s'agit pas d'être dans la polémique pour ou contre. J'essaie d'aider pour que les éleveurs puissent continuer à travailler. » Son rôle : informer les éleveurs sur les dispositifs qui existent et comment ils peuvent être accompagnés. « Quand on prend un chien de protection, on peut bénéficier de visites techniques prises en charge par le Plan Loup. Il ne faut pas prendre n'importe quel chien. Il y a des races spécifiques, comme le Montagne des Pyrénées [le Patou] mais il est important de choisir un chiot d'une lignée qui travaille. Il doit être né dans le troupeau et il y a une mise en place à mener sur les deux premières années. Il doit défendre le troupeau tout en faisant preuve de discernement. Le chien de protection c'est la première mesure financée par le Plan Loup sur les fronts de colonisation. Il en existe d'autres par la suite ». L'Idèle est une structure nationale avec des référents pour les formations et une trentaine de relais locaux. Vincent est relais en Corrèze mais de fait il est le seul sur le PNR. « La présence du loup nous demande de nous organiser. L'arrivée des chiens de protection change les façons de travailler. Il faut que tous ceux qui habitent le territoire se posent la question de leur comportement et de leurs habitudes car on est sur des espaces en multi-usages ».

\* Association Corrèzienne d'Utilisateurs de Chiens de Troupeau

## L'évolution de tout un écosystème

La première chose qui vient à l'esprit, ce sont les pertes économiques liées aux dommages sur les brebis et donc la nécessité de maintenir l'activité et les revenus des éleveurs. « L'impact psychologique est aussi important, souligne Jessica Hureau. Côté éleveur, rentrer les brebis la nuit et dépenser davantage en fourrage est un surcroît, une charge mentale supplémentaire liée à la surveillance, un questionnement sur ses capacités et son avenir. Côté troupeau, le stress peut provoquer une moindre alimentation, des avortements, faire baisser la lactation... » Le territoire du Parc connaît des fragilités liées à la dispersion des parcelles, leur éloignement, la multi-activité. Autant de réflexions à mener à l'échelle des exploitations et du territoire pour accompagner l'adaptation des pratiques afin d'assurer l'efficacité des mesures de protection. Cependant, le loup joue aussi un rôle dans le rétablissement des équilibres naturels. En régulant les espèces, il contribue à diminuer les dégradations sur le milieu forestier et les cultures par le gibier : jeunes pousses d'arbres, troncs et plantations sont ainsi épargnés. S'attaquant prioritairement aux proies sauvages faibles et malades, le loup participe à la moindre circulation des maladies et parasites, comme les tiques et donc la maladie de Lyme. L'état sanitaire des populations sauvages s'améliore alors. Finalement, le retour du loup questionne notre société sur sa capacité à partager le territoire avec les autres espèces, chacun dans ses besoins spécifiques, chacun selon sa place.





« Le loup n'est pas un sujet facile et il est partout : dans l'histoire et régulièrement dans l'actualité, au cœur de conflits ancestraux avec le monde agricole et rural mais aussi de la sociabilité humaine, à la croisée des contes et des légendes. »



Photo : DR

## VRAI ou FAUX ?

→ Peut-on déplacer une brebis en cas de dommage ?

On ne doit pas déplacer l'animal, sauf si on n'a pas le choix (dégradation rapide, animal blessé...). Ensuite, il faut protéger la carcasse en la recouvrant (bâche, feuillages) ou mettre à l'abri les blessés (bergerie ou filet électrifié) et contacter l'OFB le plus rapidement possible (Corrèze : 05 55 26 48 15 ; Creuse : 05 55 52 24 81 ; Haute-Vienne : 05 55 32 20 54). Il peut être utile de prendre une photo de la scène et des blessures en faisant attention de ne rien toucher, déplacer, ou piétiner, au risque de faire disparaître des indices pour l'enquête.

→ A-t-on le droit de tuer le loup ?

Non car c'est une espèce protégée aux niveaux international, européen et national. Seuls les éleveurs peuvent, dans des conditions encadrées par des textes légaux, obtenir de la part de la Préfecture des dérogations de tirs pour assurer la défense de leurs troupeaux. Ces dérogations sont délivrées à des conditions très strictes, à partir du moment où la zone a déjà connu une prédation attribuable au loup (si cela ne nuit pas au maintien des populations dans un bon état de conservation selon un nombre de prélèvements limité, s'il y a un élevage à protéger, si des mesures de protection ont déjà été installées, en fonction de la faisabilité technique et économique).

→ Est-ce dangereux de se promener dans la forêt ?

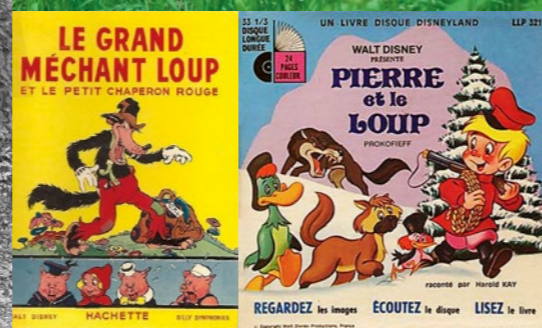
D'abord, il y a très peu de probabilité de croiser un loup. Ensuite, ce dernier a peur de l'homme même s'il en est curieux. Dans ce cas de figure, il y a des chances pour qu'il nous regarde attentivement avant de continuer sa route tranquillement, peut-être en se retournant de temps en temps pour vérifier que tout va bien. Si l'animal est en train de manger, mieux vaut le laisser faire. S'il attaque un troupeau, le fait de voir un humain crier, agiter les bras, le fera fuir.

→ Le loup est-il installé sur le territoire ?

On sait qu'il est présent en Limousin, seul le temps nous dira s'il s'installe ou non. En effet, on parle d'installation quand un loup est détecté sur un territoire pendant au moins deux hivers consécutifs. Et l'installation n'est pas forcément définitive : les loups en front de colonisation étant très mobiles mais répartis sur de vastes secteurs, la probabilité qu'ils rencontrent un partenaire et se fixent définitivement est mince. Entre-temps, ils peuvent s'arrêter plus ou moins longtemps, voyager à nouveau pour s'installer ailleurs.

→ Agit-il en meute ?

Pour le moment, tous les indices, notamment photographiques, montrent un animal seul. Pour pouvoir affirmer la présence de plusieurs loups, il faudrait collecter des indices géographiquement éloignés sur un pas de temps très court, ou impliquant plusieurs individus. Le loup peut faire jusqu'à 80 km par jour, un seul individu peut donc être à l'origine de tous les signalements observés depuis décembre 2021. Le nombre de victimes et de dommages ne suffit pas à conclure à l'action d'une meute. Les charognards peuvent consommer une carcasse en une nuit et un loup, sous l'effet de l'adrénaline peut blesser plusieurs victimes (c'est le « surplus-killing »). L'analyse, en cours, des indices génétiques (crottes, poils, urine) devrait nous permettre d'identifier le ou les individus qui ont circulé en Limousin ces derniers mois.



### 3 questions à...

**CLAUDE RIBOULLAULT**

Éthno-musicologue, spécialiste des traditions orales. Il a co-écrit *Le Loup en Corrèze* aux Éditions Geste, avec Frédéric Dumerchat.

Pourquoi vous êtes-vous intéressés à la figure du loup en Corrèze ?

Parce qu'on y retrouve tout ce qui est typique du loup, des références à la fois légendaires et fondatrices de nos sociétés. Le loup n'est pas un sujet facile et il est partout : dans l'histoire et régulièrement dans l'actualité, au cœur de conflits ancestraux avec le monde agricole et rural mais aussi de la sociabilité humaine, à la croisée des contes et des légendes. Dans nos villages et forêts, on peut voir de nombreux toponymes liés au loup, des lieux comme des « fosses à loup » -ces pièges maçonnés dans les replats des courbes de niveau- des cannes à tête de loup, des lanternes à loup -dont le métal troué devait imiter le regard du loup pour le chasser- ou encore des oratoires comme celui de Saint-Psalmet à Eymoutiers qui dompte le loup.

En fait, l'inquiétude liée au loup a survécu à la disparition de cet animal sur nos terres...

La peur du loup n'a pas besoin de la présence réelle de l'animal pour exister. L'imagerie montre l'origine de rites d'initiation qui permettaient la confrontation au mal par un passage dans le monde sauvage. Les contes s'en nourrissent. La figure du loup fait écho à ce besoin de frontière entre le civilisé et le sauvage. Elle est chargée de tout ce que l'on transmet, la méfiance vis-à-vis des prédateurs, hommes ou bêtes, et questionne aujourd'hui notre éducation aux risques, aux dangers.

Le retour du loup réveille des peurs ?

Le loup nous ressemble. Il vit en société comme nous. Il est courageux et à la fois trouillard. Il est dominant et fragile. Il est au bout d'une chaîne de prédation. C'est ce qui fait que la question du loup est à la fois complexe et contradictoire. À ce titre, sans démagogie, on peut comprendre tous les points de vue : les bergers qui s'inquiètent pour leur troupeau et leur exploitation, les environnementalistes attentifs aux chaînes alimentaires naturelles, le loup qui trouve en Limousin une nature idéale, aux espaces forestiers riches et vivants.





Photo : N. Margotbeau



Photo : A. Gardin / Avesc

Rencontre

# Un biotope local

À Saint-Fréjoux (19), Geneviève et Gilbert ont créé un jardin, un gîte et des chambres d'hôtes : le Jardin d'Arsac. Rencontre avec ces amoureux de la nature, engagés dans un tourisme durable à haute valeur locale ajoutée !

« Le délaissé, ce n'est pas le négatif, c'est la biodiversité. On est humain parce qu'on partage un territoire avec des plantes et des animaux. »

Le départ des enfants marque une nouvelle étape, celle de l'ouverture de ce biotope local au grand public. La singularité du lieu est d'allier un hébergement touristique de qualité, qui a reçu la marque « Valeurs Parc », et le jardin. L'étage accueille trois chambres d'hôtes. « Nous avons plaisir à partager avec les personnes qui viennent dormir. Nous leur préparons des petits-déjeuners faits-maison. C'est un moment important pour être les ambassadeurs de notre territoire. » Avec l'aide de leur fils devenu architecte, Geneviève et Gilbert ont à cœur de créer une atmosphère ouverte et chaleureuse : la salle des petits-déjeuners,

avec son avancée ouverte sur le jardin, et le fournil, à quelques pas de la maison, rénové en gîte avec les matériaux locaux -pierre, ardoise et bois. Ils ont tenu à faire travailler des artisans du coin, menuisiers, charpentiers, couvreurs. Le jardin se visite indépendamment lors de journées dédiées, souvent liées à des manifestations nationales comme « Rendez-vous aux Jardins » qui, cette année, a pour thème « le jardin face au changement climatique ». Geneviève nous explique avec affection : « À 750 mètres d'altitude,

nous avons un jardin de pays qui fonctionne sans irrigation, avec des plantes locales, résistantes et solides, dont certaines ne se retrouvent plus dans la nature. » Attentif à la sécheresse, le couple ne cesse de penser son jardin pour le faire durer comme un « terreau familial » pour les générations à venir.

Promenade au jardin : sur rendez-vous téléphonique au 06 33 62 86 99 en visite libre ou guidée, et les 17 et 18 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine. 1 Arsac, 19200 Saint-Fréjoux.

# 5 bonnes raisons de lutter contre la bétonisation

Pratique

1 Exit le tout goudron : l'imperméabilisation des sols est un non-sens pour la biodiversité, la préservation de l'eau, le climat, et pour notre bien-être. L'occasion de repenser autrement l'aménagement des bourgs et de nos extérieurs en laissant plus de place à la nature : avec des espaces verts et des zones carrossables en matériaux perméables.

2 Pour s'adapter au changement climatique

Le goudron absorbe la chaleur pour la restituer dans l'air, faisant des zones très urbanisées des îlots de chaleur. Végétaliser les centre-bourgs et les aménagements en tous genres permet de rafraîchir l'atmosphère grâce à l'évapo-transpiration du sol et des plantes, apporte de l'ombre et crée des barrières qui font écran au soleil. Et ce n'est pas parce que nous sommes sur un territoire rural que nous ne sommes pas concernés, ici aussi nos villages et cités sont goudronnés !

3 Pour préserver l'eau

L'imperméabilisation des sols entraîne le ruissellement de la pluie et l'entretien d'un coûteux réseau de récupération des eaux pluviales. Au contraire, les jardins, les revêtements de sol perméables ou les zones de plantations permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer sur place, ce qui non seulement préserve la ressource mais aussi dépollue le sol.

4 Pour sauvegarder la biodiversité

Qui dit végétalisation, dit biodiversité. Encore faut-il choisir avec soin les espèces. On peut ainsi favoriser les plantes intéressantes pour les pollinisateurs (en lien avec le programme Life Wild Bees mis en oeuvre sur les cinq PNR de Nouvelle-Aquitaine), locales, résistantes aux aléas climatiques... Nul besoin d'en mettre plein la vue : végétaliser les centre-bourgs et les jardins, c'est aussi permettre à la nature ordinaire de s'épanouir, des bourdons aux hérissons en passant par les mésanges.

5 Pour créer de la convivialité

Nous avons trop tendance à considérer les espaces publics comme des zones de stationnement alors qu'ils pourraient, à l'instar des régions du Sud, être des lieux de rencontre ! Aménager un centre-bourg avec des espaces verts, des bancs, des tables, des jardins, des bouledromes, des plantes comestibles, c'est en faire un espace propice à la convivialité et au partage. Ne préférons-nous pas que les enfants tombent dans l'herbe plutôt que sur le bitume ?

6 Pour se connecter à la nature

Sur la Montagne limousine, la nature est partout autour de nous. Pourtant, nos bourgs témoignent d'une volonté -peut-être inconsciente- de la faire disparaître. L'humain a voulu maîtriser la nature, ne supportant même plus la vue d'un pissenlit qui pousse sur un trottoir abîmé. Oui, la nature n'en fait qu'à sa tête ! Naturaliser la ville, c'est aussi un moyen pour l'humain de se reconnecter à l'environnement, en retrouvant sa place d'espèces parmi les autres.

## Que fait le Parc ?

À travers ses projets, programmes, et soutiens financiers aux collectivités, comme par exemple dans le programme LIFE Wild Bees ou la réalisation d'études de bourg, le Parc incite à réfléchir l'aménagement de manière globale, de la réflexion préalable à la réalisation de travaux. Cette réflexion se traduit entre autre par l'utilisation de matériaux perméables au sol, la plantation de végétaux d'essences locales, l'installation de mobilier bois...(administration de dossiers par le PNR pour bénéficier de budgets régionaux contractualisés avec la Région Nouvelle-Aquitaine).





Escapade

# Meymac et ses alentours

Ville-porte du Parc, située à 650 mètres d'altitude au pied du Mont Bessou, Meymac nous charme de jour comme de nuit ! Classée comme l'un « des plus beaux détours de France », la cité doit son élégance à ses pierres de caractère, aux dédales de ses rues pavées et à ses belles toitures en ardoise. Sa dynamique culturelle, associative et commerciale en fait une ville animée toute l'année. En saison, on se laissera tenter par un petit plongeon dans le lac de Sèchemailles, sur la commune voisine d'Ambrugeat, où a ouvert la sympathique Maison sur la place, un café associatif à la programmation riche et renouvelée. Meymac vous dévoilera plus d'un de ses mystères, comme sa surprenante histoire avec le vin de Bordeaux.

Contact : Office de tourisme de Meymac 05 19 60 00 30



Photo : OTCHC C. B. Gaerds



Coucher de soleil au Mont Bessou.



Photos de le double - J. Damase



## L'art en toute saison

La majestueuse abbaye bénédictine Saint-André abrite le musée archéologique Marius Vazeilles dans son aile Est, et le Centre d'Art Contemporain (CAC) dans son aile Sud et sa tour. Dans ces magnifiques volumes répartis sur cinq niveaux, le CAC accueille des expositions temporaires mettant en valeur la création contemporaine en arts plastiques. Le lieu propose au public un rythme saisonnier. Cet été, une exposition pluridisciplinaire met à l'honneur des artistes connus du lieu et des nouveaux. En automne-hiver, l'exposition « Première » valorise les œuvres de jeunes diplômés des Écoles d'art environnantes, et un « hors-les-murs » original : les fenêtres de la façade sud se couvrent de 26 visuels lumineux réalisés chaque année par un artiste pour constituer un calendrier de l'Avent.

## De Meymac à Bordeaux

Il était une fois un petit mensonge commercial qui fit de Meymac une place forte du vin de Bordeaux. Aux sources de cette histoire, l'audace d'un colporteur : Jean Gaye-Bordas, marchand de parapluies, décide de vendre du vin de Bordeaux dans les riches régions industrielles du Nord de la France et de la Belgique. Ces clients éloignés lisant l'adresse « Meymac-près-Bordeaux » ne se doutent pas que 300 km séparent les deux villes. L'aventure inspire alors des paysans meymacois qui se font passer pour des vigneron du bordelais. Un commerce florissant se développe, rapprochant les territoires, comme en témoignent les belles bâtisses de la rue d'Audy à Meymac ou les grands vignobles Bordelais (Petrus, certains Saint-Émilien...) achetés par des Hauts-Corréziens.

## Majestueuse tourbière de Longeyroux

La tourbière de Longeyroux est l'un des espaces naturels accessibles incontournables du Parc, terre de pastoralisme et zone humide précieuse située à près de 900 mètres d'altitude, à la faune et la flore étonnantes. Deux sentiers aménagés, sur un ou neuf kilomètres, vous invitent à découvrir un paysage ouvert aux allures légendaires, d'où émergent mousses et rochers, et les richesses d'un milieu vivant peuplé d'espèces rares telles que la loutre, le lézard vivipare, la sphaigne ou encore la drosera (plante insectivore). Vous aurez l'occasion de marcher sur notre capital hydrologique et notre stock de carbone bien à l'abri. L'été, venez y admirer la profondeur du ciel nocturne au sein de la Réserve internationale de ciel étoilé (Rice) ou rejoignez une balade pastorale !

## Les journées artisanales d'art

Chaque année, le troisième week-end d'août, les charmantes ruelles de Meymac accueillent une festivité incontournable en Haute-Corrèze : les journées artisanales d'art. Depuis plus de 30 ans, l'événement attire un public toujours plus nombreux, ravi de rencontrer la centaine d'artisans venus de la région et de toute la France pour montrer leurs créations, expliquer leurs métiers et savoir-faire : ferronnerie, joaillerie, maroquinerie, ébénisterie, savonnerie... Trois journées riches d'échanges et de talents dans un cadre architectural d'exception, avec une fête foraine en contrebas de la ville pour réjouir les plus petits.



# Mon Parc : tout un programme !

Toutes ces animations sont gratuites. Renseignements et inscriptions obligatoires auprès du Parc 05 55 96 97 00. Adaptez votre tenue aux animations proposées et à la météo !

Les mardis de la Maison du Parc  et Découvrez votre Parc 

J U I L L E T	
 SAMEDI 02	Atelier découverte de la biodiversité et des enjeux de conservation   Rdv à 9h à La Renouée à GENTIOUX-PIGEROLLES
 SAMEDI 09	Sortie découverte de la biodiversité et des enjeux de conservation   Rdv à 14h sur le parking du Pont de Senoueix à GENTIOUX-PIGEROLLES
 MARDI 12	Grand jeu (à partir de 6 ans)   Rdv à 15h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MARDI 19	Le soleil et la lune, couple mythique dans les rituels et les pratiques en Limousin (à partir de 12 ans)   Rdv à 15h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MERCREDI 20	Les plantes médicinales d'ici et d'ailleurs au Comptoir de l'Herboristerie   Rdv à 10h à Beyssac, au Comptoir d'Herboristerie à SAINT-AUGUSTIN
 SAMEDI 23	Le ciel étoilé du PNR de Millevaches   Rdv à 20h30 au Suc au May à CHAUMEIL
 MARDI 26	Cueillir la montagne   Rdv à 15h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MARDI 26	Paysage des Monédières et atelier cuisine autour des myrtilles   Rdv à 15h30 devant la salle des fêtes à MADRANGES
 MERCREDI 27	Biodiversité et Sylviculture sur le Plateau de Millevaches   Rdv à 9h30 parking de Clédat à GRANDSAIGNE
 MERCREDI 27	Insectes nocturnes et ciel étoilé   Rdv à 19h à la cité des Insectes à NEDDE
 MERCREDI 27	Una Serada a la Serena La Tête dans les Étoiles   Rdv à 20h30 sur le parking de Clédat à GRANDSAIGNE
 DIMANCHE 31	SIEM de la vallée de la Corrèze « À la recherche du loup »   Rdv à 9h30 à la Naucodie à BONNEFOND

A O Û T	
 MARDI 02	D'où vient le beurre ? (à partir de 4 ans)   Rdv à 14h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MERCREDI 03	Le Pic, rivière sauvage, ses cascades et ses moulins   Rdv à 10h sur le parking de la mairie à SAINT-ORADOUX-PRES-CROCO
 SAMEDI 06	Forêt ancienne de Mirambel : patrimoine naturel et culturel   Rdv à 14h30 devant l'église à SAINT-REMY
 MARDI 09	Tourne-ô-vent tressés (à partir de 10 ans)   Rdv à 10h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MERCREDI 10	Balade photographique mémorielle autour de l'histoire du paysage de Bugeat   Rdv à 10h au foyer rural à BUGEAT
 MARDI 16	Sarrasin et cultures anciennes Horaire à confirmer   Rdv à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MARDI 16	Le ciel étoilé du PNR de Millevaches   Rdv à 20h30 à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 SAMEDI 20	Le ciel étoilé du PNR de Millevaches   Rdv à 20h30 devant la mairie à AUGNE
 MARDI 23	L'arc en ciel des histoires / conte   Rdv à 15h à l'accueil de la Maison du Parc à MILLEVACHES
 MERCREDI 24	Découverte du monde des chiroptères et de la voûte céleste   Rdv à 20h30 devant la mairie à SAINT-MERD-LA BREUILLE

L'ensemble du programme d'animation est disponible sur le site du Parc :



Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :